



Véhicule au garage depuis 3 mois

Par NadNoa

Bonjour,
J'ai été victime d'un accident de voiture, depuis ma voiture est au garage, mon garagiste de la marque du véhicule ne parvient pas à se faire livrer les pièces (3 mois d'attente à ce jour, il lui est impossible de nous donner un délai). Le véhicule est récent 2 ans. Je souhaiterais savoir si nous avons un recours contre le constructeur et les démarches à effectuer?
Merci

Par jpgroussard

Bonjour NadNoa,

à regarder d'abord du côté de votre assureur. La réparation de votre voiture c'est son problème et non pas le votre. Les garagistes sont hyper sympas si le client (c'est vous, donc votre assurance) paye.

Pour les pièces qui tardent à arriver : de nos jours il y a des montagnes d'absolument tout, pièces de voiture compris. Les livreurs, ce n'est pas ce qui manque dans nos rues. La plupart du temps ils arrivent avec un camion pour vous livrer un téléphone. En particulier, les garagistes sont livrés dans la journée. Je vous dirais que ses arguments (de livraison) ne tiennent pas la route.

Si vous voulez avoir le c?ur net demandez-lui la liste des pièces et commandez-les vous mêmes ! Il y a 2-3 sites très connus et vous aurez un premier aperçu.

Autrement, le juge !
Cdlt

Par NadNoa

Je vous remercie pour votre réponse, je vais leur demander la liste, j'ai pu déjà voir que pour mon pare-chocs je peux l'avoir en quelques jours ! Je pense avoir été assez patiente... (pour moins de 1000 euros elle était épave, avec tous les frais de location ?'assurance est perdante...)

Par Henriri

Hello !

Nadnoa, votre véhicule est de quelle marque, quel modèle, quelle année ?

Si vous trouvez des pièces sur internet faites attention à ne pas pas les fournir vous-même, le garagiste pourrait prétexter ne pas être concerné en cas d'inadéquation ou problème ultérieur.

A+